



### Quand le CISS déraile !

Comme à son habitude, sans aucune analyse scientifique ni relation avec les praticiens et notamment les chirurgiens, le CISS continue son travail de sape contre l'organisation de la santé en France.

Le CISS ne semble pas avoir compris (mais cela est normal puisque le CISS n'est certainement pas abonné aux journaux scientifiques) que la qualité de la chirurgie française est l'une des premières au monde (Cf. l'article du Lancet oncology sur le taux de survie des cancers en France où la France est classée première globalement car bon nombre de ces cancers sont éminemment chirurgicaux).

Aujourd'hui, il n'est non seulement plus possible de pratiquer la chirurgie au tarif de l'assurance maladie (identique depuis 20 ans) mais les plus jeunes se détournent de cette profession.

Que le CISS le veuille ou non, il n'y a aujourd'hui en formation en France que 20 chirurgiens par an en chirurgie viscérale et 75 chirurgiens en chirurgie orthopédique. Si ce phénomène continue, les délais d'intervention et les files d'attente vont s'aggraver au détriment des patients qui verront leurs cancers évoluer. Avec ses déclarations inconséquentes, le CISS en portera sa part de responsabilité.

En effet, en prônant une opposition au secteur optionnel, seul moyen aujourd'hui de préserver une qualité des soins chirurgicaux par le biais du maintien de l'entreprise chirurgicale et le fonctionnement de la qualité et de la sécurité, le CISS condamne la chirurgie française à disparaître.

Le CISS ferait bien de défendre la santé des patients plutôt que d'aggraver le système. Il n'est qu'à voir comment le système fonctionne en Angleterre avec les résultats désastreux de la chirurgie anglaise concernant la survie des cancers.

De plus, le CISS persiste dans des allégations mensongères et omet de signaler dans ses déclarations qu'en France un acte chirurgical sur deux est pratiqué au tarif opposable (tarif de la sécurité sociale) par un chirurgien de secteur II.

Il est temps que les patients se rendent compte que la direction du CISS les manipule et peut les mener à leur perte.

Docteur Jacques Caton  
Président du SNCO  
Tél. : 06 07 39 76 15

Docteur Patrice Papin  
Secrétaire Général du SNCO  
Tél. : 06 77 41 88 98

**CONTACT PRESSE : Florianne AUGER - 06.08.64.64.57 - Presse@atoutcom.info**  
Mercredi 30 juillet 2008 - Publiable immédiatement

#### **A propos du SNCO (Syndicat National des chirurgiens Orthopédistes)**

Syndicat de « verticalité », le SNCO représente l'intégralité des chirurgiens de sa spécialité, soit plus de 3000 chirurgiens, qu'ils soient hospitaliers, libéraux ou PUPH, et quelle que soit leur appartenance aux « Centrales Syndicales ». Il est cependant représenté dans chacune d'entre elles.

Le SNCO a pour vocation d'assurer la défense des intérêts professionnels de ses confrères ainsi que d'étudier et préparer de concert avec les pouvoirs publics et tous les organismes compétents l'application des mesures générales concernant l'exercice de sa spécialité et des disciplines annexes